

Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de collecte dans les pays du Maghreb

Bourbouze A., Chouchen A., Eddebbarh A., Pluvinage J., Yakhlef H.

in

Tisserand J.-L. (ed.).
Le lait dans la région méditerranéenne

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 6

1989

pages 247-258

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI900446>

To cite this article / Pour citer cet article

Bourbouze A., Chouchen A., Eddebbarh A., Pluvinage J., Yakhlef H. **Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de collecte dans les pays du Maghreb.** In : Tisserand J.-L. (ed.). *Le lait dans la région méditerranéenne*. Paris : CIHEAM, 1989. p. 247-258 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 6)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de collecte dans les pays du Maghreb

A. BOURBOUZE

INSTITUT AGRONOMIQUE MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER

A. CHOUCHEN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DGPIA - TUNIS

A. EDDEBBARH

INSTITUT AGRONOMIQUE ET VÉTÉRINAIRE HASSAN II - RABAT

J. PLUVINAGE

INSTITUT AGRONOMIQUE MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER

H. YAKHLEF

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE EL HARRACH - ALGER

RESUME - Le développement de la production laitière s'est fait de façon différente dans les pays du Maghreb, mais dans les trois pays, une forte augmentation de la population a été constatée avec une régression de la population agricole. La consommation a augmenté malgré une tendance à la diminution de la part du revenu familial consacré à l'alimentation. La demande est couverte à 80 % par des importations en Algérie, environ 50 % en Tunisie et seulement 30 % au Maroc. La production locale reste assurée d'abord par un secteur privé plus ou moins extensif, alors que la collecte et la transformation sont assurées par des organismes étatiques (Algérie), para-étatiques (Tunisie) ou coopératifs et industriels (Maroc). L'amélioration génétique est assurée dans les trois pays par le recours à des importations d'animaux laitiers à haut niveau de production. La politique de prix vise à assurer un prix du lait bas à la consommation surtout en Algérie. Subventionner la production est un objectif d'autant plus facile à réaliser que la part des importations à bas prix est élevée. Pour l'avenir, l'amélioration de la situation peut être assurée par: l'organisation de la collecte, une réduction du coût des intrants et le choix de systèmes de production adaptés et économes.

Mots-clés: Production, lait, demande, commercialisation.

ABSTRACT - «*Compared analysis of milk policies effects on production and collection structures in the maghrebian countries*». Dairy production development was accomplished in diverse ways in the Maghreb countries, but in all three of them, a strong demographic increase together with a decrease of rural population was observed. Consumption has augmented in spite of the trend to a diminution of the family budget used for food. Demand is covered by imports that suppose 80 % in Algeria, around 50 % in Tunisia and just 30 % in Morocco. Local production is assured first by a more or less extensive private sector, whereas collection and processing are ensured by official (Algeria), semi-official (Morocco, Tunisia) or cooperative and industrial organizations (Morocco). Genetic improvement is assured in the three countries by imports of high producing dairy animals. Price policy is aimed to guarantee low milk price to consumption, especially in Algeria. To subsidize production is a much easier objective to attain since low price imports share is very high. For the future, an improvement of the situation may be obtained by: organization of milk collection, reduction of input costs, and choice of adapted and economical production systems.

Key words: Production, milk, demand, commercialisation.

Dans les trois pays du Maghreb: Algérie, Maroc et Tunisie, la production laitière issue des troupeaux bovins s'est développée selon des processus très différents. Si des facteurs liés aux conditions d'exploitation du milieu peuvent expliquer une partie des différences constatées, il est important d'apprécier le rôle exact que les politiques agricoles ont joué à travers la mise en oeuvre de plans laitiers spécifiques.

C'est pourquoi nous nous proposons de présenter les données du problème par un examen rapide de la situation actuelle, avant d'analyser les objectifs que les différentes

politiques laitières se sont assignées. Nous tenterons alors, en comparant les trois pays, de juger des effets de ces politiques sur l'évolution des structures de production et de collecte et de préciser les termes du débat actuel.

Les données du problème

1. Evolution de la population

C'est une donnée essentielle des grandes évolutions en cours. Entre 1970 et 1986, la population s'est accrue de 50 à 60 % dans les différents pays du Maghreb, mais cette

évolution s'est accompagnée d'une régression en valeur absolue et relative de la population agricole.

Tableau 1

EVOLUTION DE LA POPULATION DU MAGHREB

En millions d'habitants	ALGERIE		MAROC		TUNISIE	
	Popul. agric.	Popul. Totale	Popul. agric.	Popul. Totale	Popul. agric.	Popul. Totale
70	6,5	13,7	8,8	14,9	2,2	5,0
75	6,2	16,0	8,9	17,2	2,1	5,6
80	5,8	18,7	8,8	19,4	2,2	6,3
85	5,2	21,7	8,7	21,5	2,2	7,2
86	5,1	22,4	8,7	22,0	2,2	7,5

En 1986 la population agricole représente encore 40% de la population totale au Maroc, contre 29% en Tunisie et 23% en Algérie où l'urbanisation est très forte. L'exode vers les villes côtières a, notamment en Tunisie, provoqué un afflux de la population sur le littoral (80 habitants/km²) au détriment de la Tunisie intérieure (30 à 50 habitants/Km²). Ces transformations sont importantes à souligner pour notre propos car elles s'accompagnent de changements des habitudes alimentaires, dans la mesure où l'on se nourrit très différemment en milieu rural et en milieu urbain.

Consommation des produits animaux et place du lait et de ses dérivés

Les dépenses alimentaires sont très importantes au Maghreb dans le budget consommation des ménages, mais elles marquent —comme partout— une nette diminution relative au fil des années: de 54% en 1966 à 42% en 1985 en Tunisie, de 56% en 1970 à 51% en 1984 au Maroc. Quelques enquêtes permettent de connaître l'évolution de la structure des dépenses, et mettent en évidence à propos des produits laitiers l'augmentation de leur place relative (tableau 2).

La consommation exprimée par tête d'habitant et par an montre des différences sensibles d'un pays à l'autre, notamment pour les produits laitiers (tableau 3).

La consommation de viande rouge reste d'un niveau équivalent dans les trois pays (la faible production de viande ovine marocaine est liée aux sécheresses des années 1983-1984). La viande blanche a maintenant pris une place importante qui se renforcera sans doute avec les années. La consommation de lait et de ses dérivés (yaourt, beurre...) est beaucoup plus forte en Algérie qu'en Tunisie et qu'au Maroc. Il faut cependant signaler que la part des produits animaux dans la ration alimentaire en protéines reste faible.

Tableau 2

STRUCTURE DES DÉPENSES DE CONSOMMATION (en %)

		Lait et dérivés	Céréales	Viandes	Huile	Légumes
Tunisie	1966	3,9	37,1	16,5	11,0	15,0
	1975	4,8	37,7	15,8	11,3	13,9
	1980	5,3	40,1	17,6	9,6	14,2
Maroc	1970	4,5	25,3	22,1	6,2	8,0
	1984	5,2	23,6	21,4	7,1	12,5

Tableau 3

CONSOMMATION DES PRODUITS ANIMAUX (1984-1985)

PRODUITS ANIMAUX	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
Viande rouge (Kg.)	10,1	10,3	12,2
— viande bovine	4,1	6,4	6,9
— viande ovine	5,2	2,6	4,7
— viande caprine	0,8	1,3	0,6
Viande blanche (Kg.)	7,5	5,6	5,7
Oeufs (nombre)	80	64	141
Poissons (Kg.)	3,5	6,6	11,6
Lait et dérivés (Kg.) (1)	170	50	87
dont beurre	80	35	

(1) Beurre compris.

Ainsi en Tunisie, pour un apport total de 28 Kg. de protéines par an, l'apport protéique est de 66% pour les céréales, 10% pour les viandes, 4% pour les oeufs et les poissons, et 8% pour le lait et dérivés.

Les niveaux de consommation en produits laitiers étaient sensiblement les mêmes en 1970, mais les évolutions ont été radicalement différentes dans les 15 années qui ont suivi (tableau 4).

La consommation totale a donc été multipliée par 4 en Algérie entre 1970 et 1985, alors qu'elle a un peu plus que doublé en Tunisie et a stagné au Maroc. La consommation par habitant, compte tenu de l'augmentation de la population, accuse des variations un peu moins fortes et est multipliée par 2,4 en Algérie, 1,6 en Tunisie et par 0,75 au Maroc (après 3 années de sécheresse).

Ces évolutions globales cachent de grandes différences entre population urbaine et population rurale. Ainsi au

Maroc, les ruraux consacrent relativement de moins en moins d'argent pour acheter des produits laitiers; leur consommation en lait frais a chuté de 26% quand celle des urbains augmentait de 42%; la consommation de beurre s'est effondrée en ville et en campagne, suite à des augmentations de prix (tableau 5).

Tableau 4
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION
EN LAIT ET DERIVÉS LAITIERS
(En équivalent lait)

(1)	ALGÉRIE		MAROC		TUNISIE	
	Consom. totale (M de l.)	Consom. par hab. (en l.)	Consom. totale (M de l.)	Consom. par hab. (en l.)	Consom. totale (M de l.)	Consom. par hab. (en l.)
1970	955	90	988	66	276	54
1975	1.364	85	730	43	441	76
1980	2.420	129	1.322	68	552	86
1985	3.699	170	1.073	50	631	87

(1) Les calculs ont été effectués sur la base des équivalents lait en utilisant les ratios suivants: 25 l./Kg. de beurre, 8 l./Kg. de fromage cuit, 3 l./Kg. de lait concentré, 10 l./Kg. de lait en poudre, 125 cl./yaourt.

Tableau 5
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION
ENTRE 1970 ET 1984 AU MAROC

	1970			1984		
	URB.	RUR.	Total	URB.	RUR.	Total
% produits laitiers dans les dépenses alimentaires	4,7	4,5	4,5	6,5	3,8	5,2
Consommation lait frais (l./hab./an.)	30,5	27,3	28,3	43,4	20,2	30,3
Consommation beurre (Kg./hab./an.)	4,1	1,7	2,5	2,0	1,0	1,4

Comment de telles variations de la consommation ont-elles été permises? Quel rôle la production nationale a-t-elle joué? Quelle place tiennent les importations? Les réponses sont très différentes d'un pays à l'autre.

Production nationale et importations

Pour l'année 1986 le bilan est le suivant (tableau 6):

On trouve ainsi trois situations bien différentes:

- En Algérie la *consommation totale est élevée* (3.699 millions de litres), mais la production nationale faible (713 millions de litres) notamment celle qui est usinable (57 millions de litres) soit 1,5% au total consommé ou 8% du lait produit localement. *Le recours à l'importation est massif* (taux de couverture: 19%) par des achats de beurre (54% des importations) et de poudre de lait (42%).
- Au Maroc, la consommation totale est faible (1.160 millions de litres), mais la production nationale relativement très forte (730 millions de litres), *notamment celle qui est usinable* (286 millions de litres), soit 25% du total consommé ou 39% du lait produit localement. Le recours à l'importation est très modéré (taux de couverture 63%) et porte à peu près uniquement sur des achats de beurre (88% des importations).
- En Tunisie, la consommation totale est assez faible (657 millions de litres) et la production nationale relativement médiocre (325 millions de litres), notamment celle qui est usinable (65 millions de litres), soit 10% du total consommé ou 20% du lait produit localement. *Le recours aux importations est important* (taux de couverture: 51%) par des achats de lait en poudre (41% des importations), de beurre (20%) et de fromage (11%).

Cette dépendance vis-à-vis des importations a beaucoup évolué au cours de ces 15 dernières années (tableau 7):

La variation de certaines données évoque des changements brutaux de politique: ainsi du Maroc dont les importations diminuent de moitié entre 1970 et 75, ainsi de l'Algérie dont les importations font plus que doubler entre 1975 et 80. Il semble bien qu'à travers une politique très restrictive des importations, le Maroc ait permis à la production nationale (notamment celle qui est usinable) de se développer, mais au détriment du niveau de consommation qui est resté très bas (notons que 1987 est une meilleure année pour le Maroc avec une production nationale de près de 800 millions de litres de lait, et une année 1988 tout à fait exceptionnelle mais peu significative).

Algérie et Tunisie semblent avoir fait des choix opposés privilégiant le niveau de consommation, notamment en Algérie par des importations soutenues qui nuisent au développement de la production nationale par la concurrence qu'elles exercent. Que s'est-il passé parallèlement au niveau des unités de production et de leurs relations avec le marché laitier?

Tableau 6
Bilan des productions et importations

En milliers de litres équivalent lait	PRODUCTION NATIONALE			IMPORTATIONS	CONSOM. TOTALE
	Lait usuable	Colportage & autoconsom.	Total		
TUNISE					
Lait	35.000		285.300	137.900	549.200
Beurre	—			66.000	
Yaourt	23.000	—	23.000	27.000	50.000
Fromage	6.700	—	6.700	36.500	43.200
Autre	—	—	—	65.200	65.200
TOTAL	64.700	260.300	325.000	332.600	657.600
MAROC					
Lait	249.000	—	313.000	44.000	357.000
Beurre	12.000	—	392.000	378.000	770.000
Yaourt	20.000	—	20.000	—	20.000
Fromage	5.000	—	5.000	8.000	13.000
Autre	—	—	—	—	—
TOTAL	286.000	444.000	730.000	430.000	1.160.000
ALGÉRIE					
Lait et yaourt	57.000	—	713.000	1.269.000	1.982.000
Beurre	—	—	—	1.600.000	1.600.000
Fromage	—	—	—	117.000	—
TOTAL	57.000	656.000	713.000	2.986.000	3.699.000

Les structures de la production

Au Maghreb, sociétés étatiques et élevages privés pratiquent l'élevage bovin et produisent du lait au sein de systèmes d'exploitation très différents.

A) EN ALGÉRIE

On distingue trois types d'élevages laitiers:

1. Les élevages privés de type intensif en général de petites tailles (moins de 5 ha. 3 à 5 vaches) produisent du fourrage en irrigué, mais ils s'appuient beaucoup sur des achats d'aliments à l'extérieur; avec près de 80.000 vaches, ils contribueraient pour 38% à la production totale, soit aussi 2/3 de la production usuable.

2. Les élevages du secteur étatique (domaines autogérés socialistes) sont en cours de démantèlement. Les troupeaux

sont de grande taille (50 à 60 vaches), le fourrage est autoproduit en irrigué. Avec 26.000 vaches, la contribution de ce secteur est de 15% du lait produit et 1/3 du lait usuable.

3. Les élevages privés extensifs en sec représentent la part importante de l'élevage bovin de type naisseur vivant des jachères, sous-produits de l'exploitation (notamment chaumes et paille), et des parcours. Cependant, une part du lait produit (moins de 400 l. par vache) est autoconsommé par la famille et finit par représenter une proportion importante du lait produit à l'échelle du pays (47%).

B) AU MAROC

Le secteur public n'exploite que 7% des vaches de race améliorée (Pie noire) et ne fournit que 7% du lait usiné. Le secteur privé est donc largement dominant et fournit 93% du

Tableau 7
ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE

En millions de l. équivalent lait		ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
1970	Product. nat.	512	424	167
	Importation	443	690	109
	Taux couv. (%)	54	38	61
1975	Product. nat.	678	560	245
	Importation	686	360	196
	Taux couv. (%)	50	61	56
1980	Product. nat.	813	780	222
	Importation	1.607	542	331
	Taux couv. (%)	34	59	40
1985	Product. nat.	713	728	325
	Importation	2.986	345	332
	Taux couv. (%)	19	68	49

lait usinable. le système de production est plutôt mixte (lait et viande) que spécialisé laitier. Pour l'essentiel, le lait se fait dans ou autour des périmètres irrigués, mais aussi dans les régions littorales avec de l'irrigué d'appoint. On peut distinguer:

1. Les petits troupeaux de 2 à 4 vaches, sur 5 ha. de SAU dont 0,3 à 0,5 ha. de fourrages (bersim, luzerne en irrigué, vesce avoine en sec).

2. Des troupeaux moyens de 30 à 35 vaches sur 8 à 10 ha. de SAU dont 1,8 à 2 ha. de fourrages. Trop d'élevages cependant produisent du lait «à coup» de concentré (son et pulpe de betterave) dont les prix officiels sont restés longtemps trop bas.

C) EN TUNISIE

Les 5 millions de terres agricoles se répartissent entre les exploitants privés (91%) et le secteur organisé (unités coopératives de production, agro-combinats, Sociétés de Mise en Valeur, fermes pilotes) pour 9% et qui n'exploitent que 6% des bovins. On sait que 20% seulement du lait produit est usiné; le secteur organisé en apporte pour sa part la moitié. Les élevages laitiers privés ne sont donc pas très développés; la taille moyenne des troupeaux bovins reste très modeste: 1 vache environ dans les exploitations de

moins de 10 ha. 1,3 vache de 10 à 50 ha. et 13 vaches au-delà de 50 ha. Deux systèmes alimentaires caractérisent les élevages laitiers privés:

1. Le système en sec des petites et moyennes exploitations céréalières utilisant chaumes, paille, jachère et un appoint de fourrages (vesce avoine et orge en vert).

2. Le système en irrigué des petites exploitations intensives produisant un peu de fourrage (luzerne, vesce avoine, orge en vert) donné en vert et achetant une forte proportion de foin et de concentrés (40 à 80% des besoins totaux).

L'élevage laitier se fait donc autant dans des structures organisées que traditionnelles. Mais si au début des années 70 on pouvait affirmer que l'élevage bovin était de type naisseur et le lait une production secondaire de la vache de race locale, en 15 années les importations massives de génisses de race améliorée laitière (Pie noire et Pie rouge) ont modifié la structure de ce cheptel.

Tableau 8
LE CHEPTTEL BOVIN ET SA TRANSFORMATION
(en milliers de vaches)

	1970	1975	1980	1986
ALGÉRIE				
Race locale	512	557	743	704
Race croisée				
Race laitière	82	87	100	104
Total vaches	594	644	843	808
% Race laitière	14	14	12	13
MAROC				
Race locale	1.390	1.420	1.330	994
Race croisée	87	117	109	86
Race laitière	23	40	67	90
Total vaches	1.500	1.577	1.506	1.170
% Race laitière	1,5	2,5	4,4	7,6
TUNISIE				
Race locale				169
Race croisée	263	357	308	85
Race laitière	14	26	42	80
Total vaches	277	383	350	334
% Race laitière	5	7	12	24

Les trois pays disposent en données brutes d'un nombre de vaches de race laitière spécialisée à peu près équivalent, ce qui, rapporté au cheptel total, met la Tunisie nettement devant les deux autres pays avec 1/4 de son troupeau en race pure laitière (Pie noire).

Parallèlement à l'importation de génisses laitières, l'infrastructure en aval de la filière s'est étoffée par la création de réseaux de collectes d'usines de transformation.

Collecte et transformation

D'un pays à l'autre, les structures de collecte et de transformation sont très différentes.

A) EN ALGÉRIE

L'industrie laitière est presque totalement propriété de l'Etat, qui en a confié la gestion à l'ONALAIT jusqu'en 1982, puis aux Offices Régionaux de l'Est (ORELAIT), du Centre (ORLAC) et de l'Ouest (OROLAIT). Au total, 8 unités fonctionnaient en 1985; elles seront 15 en 1989. Actuellement ces usines fonctionnent essentiellement à partir de poudre de lait et de matière grasse importées, pour reconstituer et conditionner du lait de boisson et autres produits laitiers; le lait produit localement ne représente que 6,5% du total traité. La collecte n'est donc pas très développée et ne touche que 1.163 producteurs dont 424 DAS (Domaine Autogéré Socialiste) pour toute l'Algérie. Les centres de collecte sont au nombre de 12, avec une capacité totale de 58.000 l./jour.

B) AU MAROC

L'industrie laitière se partage entre sociétés commerciales (Centrale Laitière, Maroc Lait, etc...) dont la capacité journalière est d'environ 800.000 litres et des sociétés de type coopératives (COLAIT, BONLAIT, etc...) dont la capacité est d'environ 500.000 litres. Le lait usiné provient pour l'essentiel de la production nationale et a connu une forte augmentation de 46 millions de litres en 1972 à 286 millions en 1986, grâce à la mise en place de très nombreux Centres de collecte.

Ainsi, la part usinée qui est acheminée par les Centres de collecte a augmenté de 4% à 75% de 1970 à 1986.

Cette solide infrastructure de collecte a permis à de nombreux éleveurs, grands ou petits, de livrer leur lait: de moins de 5 l./jour apportés à dos d'âne ou à bicyclette, jusqu'à 250 l./jour amenés en «pick up». Un ramasseur peut éventuellement collecter un village ou un groupement avant de livrer au Centre.

Le bilan pour 1987 établit que sur 448 Centres de collecte, 368 ont été construits par l'Etat et 80 par le privé; chaque Centre collecte 1.430 litres par jour en moyenne (mais la collecte mensuelle atteint 6% en basse lactation et 13% en haute lactation du total annuel); comporte 230

Tableau 9
DÉVELOPPEMENT DES CENTRES
DE COLLECTE AU MAROC

	1970	1975	1980	1987
Nombre de Centres de collecte	10	70	214	448
Capacité en l./jour	10.100	175.000	603.000	1.024.000
Lait collecté (en millier l./an)	2	28	118	234
Part des Centres dans le lait usiné (%)	4	26	51	75

adhérents (qui livrent chacun 2.270 litres par an), exploitant 2,57 vaches laitières par adhérent (production de lait livré de 884 l./vache/an).

Au total 102.000 éleveurs, exploitant 264.000 vaches, se trouvent ainsi mobilisés.

C) EN TUNISIE

L'industrie laitière comprend 29 unités ayant une capacité de 1.100.000 l./jour, utilisée à 80%, et dominée par deux organismes para-étatiques (STIL et TUNISIE LAIT) qui détiennent 77% de la capacité totale. Ces unités produisent des produits laitiers à partir de matières premières importées (lait en poudre notamment) et n'utilisent le lait produit localement que dans de faibles proportions (20%). Les 65 millions de litres de lait collectés localement sont ramassés à l'initiative des Offices de Mise en Valeur par le biais de 100 Centres de collecte (dont 48 seulement sont opérationnels avec une capacité de 217.000 l./jour) ou par le biais de livraisons directes à l'usine dans le cas des grandes unités (OTD, UCP, SMVDA). Cette collecte s'organise sur 3 modes différents: soit par des Centres fixes équipés de différents tanks réfrigérés où les éleveurs apportent eux-mêmes leur lait, soit par une collecte mobile de bidons que rassemble sur un tracteur avec remorque la production de plusieurs éleveurs afin de livrer directement à l'usine, soit enfin par transport direct à l'usine en camion isotherme.

Conclusions sur la situation actuelle

Ainsi, à partir de quelques indicateurs chiffrés bien choisis, la production laitière au Maghreb se dessine selon trois images bien distinctes qui révèlent la mise en oeuvre de politiques de développement totalement différentes. C'est ce que résume le tableau ci-dessous (tableau 10).

Tableau 10
LA SITUATION ACTUELLE EN CHIFFRES

INDICATEURS	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
CONSOMMATION LAIT ET DÉRIVÉS (1)			
— totale (10 61)	3.699	1.160	657
— par habitant (l./an)	170	50	87
PRODUCTION NATIONALE	713	730	325
IMPORTATIONS (10 61)	2.986	430	333
— taux de couverture (%)	19	63	51
LAIT USINE PRODUIT LOCALEMENT			
— total	57	286	65
— en % du lait produit	8	39	20
Capacité des usines (1/j.)	3.080.000 (2)	1.300.000	1.100.000
Capacité centre collecte	58.000	1.024.000	217.000
Nombre Centres collecte	12	448	48

(1) Y compris le beurre. (2) 4.290.000 en 1989

Les politiques laitières

Depuis les années 70, dans les trois pays du Maghreb, des séries de mesures visant à développer la production laitière d'une part, et à favoriser la consommation de produits laitiers d'autre part, ont été adoptées. Telles qu'elles sont énoncées dans les différents «Plans lait» en «Plans quinquennaux», elles se ressemblent beaucoup; mais tout est affaire de mesure.

Quatre éléments composent en général une politique laitière: l'amélioration génétique du cheptel, les actions portant sur les aliments du bétail, l'organisation de la collecte et de la commercialisation, enfin la politique des prix et des subventions.

Les instruments de la politique laitière

L'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DU CHEPTTEL

C'est le fer de lance de toute politique et les trois pays y ont eu largement recours. On a vu (tableau 8) que chaque pays dispose maintenant de près de 100.000 vaches de race laitière spécialisée (Pie noire dont Holstein et dans une moindre mesure Pie rouge). Ce cheptel, quelles qu'aient été les craintes du début, est en fait assez bien adapté bien que les productions restent médiocres, souvent inférieures à 3.000 kg. par lactation, les taux de renouvellement trop bas et les conditions d'hygiène assez moyennes.

Depuis quelques années on assiste à un ralentissement des importations en Tunisie, alors qu'elles s'accroissent en Algérie et au Maroc (tableau 11).

Tableau 11
IMPORTATION DE GÉNISSES

ANNEE	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
1975	1.300	2.000	
1980		6.970	
1985	4.000	5.050	
1.986	23.900	21.500	
1970-1986	55.000 (?)	75.000	33.000

Une tendance s'affirme toutefois pour favoriser l'élevage de génisses de race pure nées dans les pays et qui jusqu'à présent par manque de soins, par manque de marché (il était plus facile et moins coûteux d'importer compte tenu des subventions!) disparaissent trop tôt en boucherie. L'encouragement des étables pépinières, la relance de l'insémination artificielle (et du contrôle laitier) et sa prise en charge en partie par des groupes privés (exemple du Gharb au Maroc), le démarrage d'un programme de testage sur descendance, devraient freiner à *moyen terme* les importations de génisses.

LES ALIMENTS DU BÉTAIL

Tout plan laitier s'accompagne de mesures destinées à

développer la sole fourragère, le fourrage étant reconnu comme un vecteur essentiel du développement de la production laitière. Les efforts consentis dans ce domaine n'ont connu qu'un succès partiel. Actuellement les fourrages cultivés n'occupent qu'une place modeste dans les assolements (tableau 12).

Tableau 12

IMPORTANCE DES FOURRAGES AU MAGHREB

	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
Superficie fourragère (1.000 ha.)	811	303	252
Apport en UF (10 ⁶)	1.000	950	470
% fourrage de SAU	10,4	3,6	5,5

Au Maroc 3/5 des apports fourragers sont issus de l'irrigué, ce qui explique la faible place dans la SAU (3,6%). Beaucoup d'obstacles s'opposent au développement des fourrages dans les systèmes laitiers:

1. La faible diversification de par la présence de 2 à 3 espèces dominantes (luzerne, vesce avoine, bersim et orge en vert au Maroc, vesce avoine et orge en vert en Tunisie et en Algérie);
2. La faible utilisation de semences garanties;
3. L'insuffisance des références technico-économiques;
4. Le faible recours aux crédits spécialisés;
5. La médiocrité des performances d'animaux notamment de race locale qui se satisfont des UF gratuites et ne peuvent valoriser des UF chères;
6. Le maintien de subventions sur l'aliment concentré et les sous-produits agro-industriels. Beaucoup trop d'élevages font du lait «à coups de concentrés». Au Maroc, son et pulpes de betteraves sont à des prix officiels relativement bas, de l'ordre de 1,10 à 1,20 DH/UF, trop proches des coûts de production du fourrage (0,6 à 0,9 DH/UF). En Tunisie, le son est fixé à 100 millimes/UF, le maïs et le soja sont subventionnés. De tels prix dissuadent les éleveurs de faire du fourrage; la part du concentré dans les apports totaux exprimés en UF dépasse couramment 40 à 60% en élevage laitier.

COLLECTE ET COMMERCIALISATION

On a vu que pour promouvoir la production laitière et faciliter sa commercialisation, les différents Etats ont mis en place une infrastructure de collecte dans les zones de production et ont encouragé la construction d'usines de transformation.

a) *En Algérie*, où la collecte n'est pas développée, les usines laitières tentent d'attirer les producteurs actuels et

lutter contre les collectes et ventes parallèles en passant des contrats garantissant débouchés et prix, mais aussi des services (fourniture et entretien de matériels d'élevage et de traite, prophylaxie, insémination artificielle, approvisionnement en semences fourragères et en concentrés, etc...).

b) *Au Maroc*, où la production nationale a été mieux, la demande reste forte pour créer des *Centres de collecte*. L'Etat se désengage progressivement, les producteurs assurant eux-mêmes certains frais de gestion (eau, électricité) ou d'extension (nouveaux tanks). Quelques Centres ont su développer un véritable esprit coopératif. Au niveau des usines la lutte reste vive entre secteur privé et secteur coopératif et les problèmes actuels portent sur la fidélisation de la clientèle et les quotas en haute lactation.

c) *En Tunisie*, les Centres de collecte ne fonctionnent pas tous, illustrant la difficulté qu'il y a à convaincre les producteurs quand les circuits de colportage sont importants et que les rapports de prix ne favorise pas le lait local. Au niveau des usines, seules les unités para-étatiques sont polyvalentes; les unités privées (27) sont des yaourteries (17) ou des fromageries (11) et n'ont pratiquement pas de relations directes avec les producteurs à l'exception de quelques unes qui ont passé des contrats à des prix parfois supérieurs au prix plancher fixé par l'Etat.

LA POLITIQUE DES PRIX

C'est sans doute l'élément essentiel d'une politique laitière, mais les décisions dans ce domaine ont souvent manqué de continuité, voire de cohérence. La simple confrontation pour les trois pays, de l'évolution des prix à la production et à la consommation du lait de boisson permet de souligner les différences essentielles entre les politiques suivies (tableau 13).

a) *En Algérie*, depuis 1969 l'Etat est intervenu en fixant les prix à la production à un niveau qui peut paraître raisonnable, et les prix à la consommation à un niveau très bas. Ainsi de 1970 à 1985 le prix acheté à l'éleveur *est passé de 0,62 DA à 3 DA/l*, alors que le prix au consommateur *est passé de 0,85 DA à 1,30 DA/l*. A un prix aussi bas, la consommation a très vite augmenté, provoquant une demande telle, que seules des importations massives pouvaient la satisfaire. Si le lait cru importé est relativement cher (2,70 DA en 1975), le lait en poudre permet la reconstitution d'un lait très bon marché (moins de 1 DA le litre) grâce aux subventions à l'exportation des pays d'origine.

En fait le lait produit localement ne va pratiquement pas aux usines qui ne font pas d'efforts particuliers pour collecter ce lait qu'elles payent plus cher. Les producteurs privés préfèrent se tourner vers le marché parallèle en vendant sans peine leur lait à plus de 4 DA le litre. Produit de luxe donc, pour un marché qui ne peut s'étendre indéfiniment compte tenu du prix du lait régénéré (1,30 DA/l).

b) *En Tunisie*, la politique laitière se fondait sur des principes à peu près identiques jusqu'en 1982: régime de taxation au stade de la production et de la consommation, avec des prix à la consommation assez bas pour accélérer la

Tableau 13

PRIX A LA PRODUCTION ET A LA CONSOMMATION DU LITRE DE LAIT AU MAGHREB

PRIX DU LAIT	ALGÉRIE (DA)	MAROC (DM)	TUNISIE (DT)
1970 Prix producteur (1) Prix consommateur (2)	0,62 0,85	0,54 —	0,054 0,084
1975 Prix producteur Prix consommateur	1,30 1,20	0,90 1,20	0,080 0,084
1980 Prix producteur Prix consommateur	2,00 1,30	1,44 2,10	0,130 0,100
1985 Prix producteur Prix consommateur	3,00 1,30	2,05 3,10	0,220 0,240
1987 Prix producteur Prix consommateur	3,00 1,75	2,12 3,35	0,240 0,260

(1) Produit localement.

(2) Pour le Maroc lait frais pasteurisé, pour l'Algérie et la Tunisie, lait régénéré pasteurisé.

Aux taux de change appliqués en 1985, les prix pratiqués sont les suivants:

EN FRANCS FRANCAIS	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
(1) Prix producteur (2) Prix consommateur	3,09 1,34	1,46 2,21	1,57 1,71
[(2) - (1)] / (1) (%)	- 57	+ 51	+ 9

demande. Même scénario donc, avec des importations qui ont augmenté en volume jusqu'en 1980. Ce lait en poudre importé est doublement subventionné par les pays d'origine et par l'Etat par le biais de la Caisse Générale de Compensation (C. G. C.). Les usines qui fabriquent du lait régénéré à partir d'une matière première bon marché de qualité constante, *n'ont par conséquent jamais fait de grands efforts pour promouvoir la production locale* et assurer la collecte d'un lait à production saisonnière de qualité variable.

Depuis 1982, le prix du lait est juridiquement libre mais un prix plancher est fixé périodiquement. Le yaourt est sous le régime de la liberté totale. Les prix à la production ont ainsi été nettement revalorisés provoquant un intérêt croissant pour la production laitière de la part des agriculteurs des périmètres irrigués et du Nord du pays.

Cependant, les industriels qui continuent de traiter du lait régénéré, restent peu intéressés par ce lait local; la récente mise sur le marché d'un lait stérilisé à partir de lait local au prix de 410 millimes/l. s'est d'ailleurs soldée par un demi échec compte tenu de l'écart important avec le produit équivalent régénéré à partir de poudre et vendu 240 à 300 millimes/l.

c) *Au Maroc*, un certain nombre de subventions ont permis un bien meilleur développement de la production locale. *La subvention directe à la production laitière* accordée aux éleveurs s'est estompée au cours du temps en raison de l'augmentation du prix à la consommation, et a été supprimée en 1982. Le prix actuel (1987) à la production (2,12 DH/l) est en fait modulé en prix basse lactation (2,33 DH/l) et prix haute lactation (1,93 DH/l) et correspond au prix de revient comptable supposé d'une petite exploitation

mixte. Par ailleurs, la *subvention directe à la production de beurre* n'a été versée aux usines qu'entre 1972 et 1978 pour protéger la production nationale. Enfin une subvention directe à la consommation du lait a eu lieu régulièrement de 1974 à 1982 (importations au mois de Ramadan).

Au cours de ces dernières années, les excédents laitiers en haute lactation ont été transformés en poudre de lait (et en beurre) qui, en basse lactation, sert à fabriquer des dérivés car la fabrication de lait régénéré à partir de la poudre est interdite. L'Etat subventionne cette opération onéreuse en tirant l'argent du produit de la vente des dons de poudre de lait du Programme Alimentaire Mondial (P. A. M.). Le beurre est, on l'a vu, en grande partie importé et les prix de marché sont d'un niveau assez bas (20 à 21 DH/kg au détail en 1986). Dans un tel système, les coopératives sont tenues par statut, de recueillir tout le lait livré aux Centres de collecte. Ainsi avec un prix à la production fixé à un niveau correct, avec une infrastructure de collecte qui garantit la commercialisation, avec un lait mis sur le marché sans la concurrence d'un lait régénéré à prix bas, on constate un réel développement de la production laitière locale. Le lait reste cependant un produit cher dont le niveau de consommation reste bas.

Évolutions récentes et débat actuel

On peut donc identifier à travers les données présentées, les objectifs réels qui ont été poursuivis jusqu'à présent.

a) *En Algérie*, le premier objectif a été de satisfaire la demande et le planificateur s'est orienté rapidement vers:

— La mise en place d'une industrie laitière dimensionnée davantage en fonction de la demande qui est forte, que de la production qui est faible.

— La fixation d'un prix du lait (reconstitué) à la consommation très bas et d'un prix du lait à la production supérieur à ce dernier par le biais de subventions.

— Par des mesures destinées à favoriser la production nationale (importations de génisses, subventions sur les aliments...) qui sont restées relativement inopérantes. Mais avec les décisions récentes concernant l'éclatement des domaines autogérés en exploitations agricoles privées, l'agriculture algérienne est en plein changement. A quelles conditions ces nouveaux agriculteurs se tourneront-ils vers la production laitière? Il faut reconsidérer l'ensemble de la politique laitière, donner les moyens de faire du lait, assurer une collecte efficace et surtout fixer des prix tels que la production nationale soit mieux protégée et mieux promue.

b) *Au Maroc*, le plan laitier de 1975 a nettement insisté sur le développement de la production nationale en s'orientant vers:

— une restriction des importations;

— la fixation d'un prix du lait à la production et à la consommation relativement élevé couplé à la disparition progressive des subventions;

— et la mise en place de mesures efficaces touchant à

l'amélioration du bétail, à l'aliment du bétail et surtout à l'organisation de la collecte et de la commercialisation notamment auprès des petits producteurs qui se sont montrés très vite intéressés par l'apport régulier d'argent que permet la vente du lait, au détriment même de leur propre consommation personnelle. Des citadins, détenteurs de capitaux, ont investi depuis peu, dans de grands troupeaux laitiers à proximité des grandes villes. Les conditions semblent rassemblées pour que la production nationale se développe; l'Etat entame une révision du Code des investissements pour se dégager partiellement au profit de groupements de producteurs, rassemblés autour des Centres de collecte par exemple, de certaines opérations telles que insémination artificielle et contrôle laitier qui doivent se développer. Les cultures fourragères ont une place trop réduite de par la concurrence avec les concentrés, la qualité du lait est assez médiocre, les écarts de prix entre haute et basse lactation sont insuffisants. Tels sont les constats établis par les Services de l'Elevage. Mais la priorité actuelle est d'assurer un meilleur encadrement des élevages pour améliorer leur productivité.

c) *En Tunisie*, l'octroi de crédits assortis de subventions au profit des agriculteurs privés et des coopératives (UCP), la fourniture de services gratuits (insémination artificielle, Centre de collecte, distribution de géniteurs) auraient normalement dû promouvoir la production nationale. Mais parallèlement fut mise en place une politique de prix au consommateur à un niveau bas par le biais de subventions tirées de la Caisse Générale de Compensation alimentée par différentes taxes; cette politique a atténué les effets des précédentes mesures. Mais l'Etat Tunisien s'apprête à prendre ou vient de prendre de nouvelles mesures: avantages supplémentaires dans le nouveau Code des Investissements Agricoles pour la production du lait, mise en place d'une infrastructure de collecte dans les bassins laitiers et incitations pour la création d'unités de transformation (exemple de la LAINO à Bousalem). Par ailleurs, les prix des laits régénérés vont s'accroître avec la réduction de la subvention de la CGC. En outre, une taxe variable sur la poudre de lait sera instaurée pour protéger la production locale dont le prix plancher sera révisé chaque année. Ce sont là des mesures décisives auxquelles s'ajoutent les habituelles actions pour un programme d'assistance technique et à la gestion, d'amélioration génétique des troupeaux, de santé animale et de recherches notamment sur les fourrages et les systèmes fourragers.

Quelques conclusions provisoires sur le développement de la production laitière au Maghreb

L'examen de l'évolution de la production et de la consommation laitière dans les trois pays du Maghreb qui vient d'être mené, conduit, à poser trois grands types de questions si on veut analyser correctement la situation et les politiques mises en oeuvre.

— Comment gérer l'équilibre macro-économique entre offre et demande du produit considéré?

— Quel intérêt la production laitière a-t-elle pour l'éleveur par rapport aux autres spéculations possibles?

— Quelle efficacité, les mesures de politique économique et technique, mises en oeuvre pour corriger les désajustements observés ont-elles?

1. Dans le contexte du déficit alimentaire qui caractérise, à degrés variés, la situation de chaque pays, on ne peut raisonner de manière indissociée, la consommation, la production et les importations. L'ajustement qui doit être réalisé, ne peut ignorer que toute action sur l'un des éléments de cette trilogie se répercutera sur les deux autres. Ceci est d'autant plus vrai que le contexte de recherche d'économies, où se trouve de plus en plus les pays, interdit, désormais le financement de ce type de désajustement par des recettes provenant des budgets généraux de l'Etat.

Ainsi en Algérie (et dans une moindre mesure en Tunisie, jusqu'aux années 1980) le choix politique d'un prix peu élevé du lait à la consommation a pu être réalisé parce qu'il y avait un financement public de ces bas prix, soit par les états maghrébins, soit par les états européens dans leur politique d'exportation (et de production). Les consommateurs ont pu profiter de cette situation (comme le montre l'accroissement du volume consommé par habitant en Algérie et en Tunisie) et il s'agissait alors de répondre à des préoccupations sociales évidentes.

Ce type d'évolution a pris fin récemment en Tunisie, et de manière plus ancienne au Maroc. Il est clair que de moins en moins les états vont accepter de financer tout à la fois un prix très rémunérateur pour le producteur et un prix très bas du lait à la consommation.

Cependant diminuer cet écart n'est pas une tâche facile, et il faut considérer la situation de chaque pays. Quand on produit plus de deux tiers de la consommation, comme au Maroc, cet alignement des prix à la consommation sur les prix à la production apparaît inévitable et d'une certaine manière, on a géré simultanément ainsi une certaine restriction de la consommation et l'économie de devises étrangères.

Quand on produit moins de 20 % des besoins du pays, comme l'Algérie d'aujourd'hui, il est relativement facile dans un premier temps, de faire supporter une légère hausse de prix à la consommation, pour financer une production, somme toute assez réduite. Dans ce cas de figure on peut concilier maintien d'un prix de consommation peu élevé et fixation d'un prix rémunérateur à la production. C'est ce que l'on constate en Algérie depuis quelques années. Toutefois pour que cette situation bénéficie à la production, il faut que le niveau des taxes perçues sur les importations et le montant des subventions versées au lait produit dans le pays incite les usines à acheter du lait national, plutôt que de la poudre importée.

2. Orienter la production d'un pays vers la production laitière, plutôt que vers la production céréalière ou la production de viande rouge, a des conséquences non négligeables qui tiennent à deux facteurs clefs:

— le caractère périssable du produit;

— l'importance de l'équipement qu'il faut mettre en place pour valoriser le produit et l'écouler dans de bonnes conditions dans les circuits urbains.

Il est donc évident que la localisation des productions par rapport aux débouchés est une contrainte majeure. Il est non moins évident que des équipements technologiques coûteux pour traiter le lait doivent fonctionner avec un taux d'activité suffisant pour que les produits gardent des prix compétitifs.

Dans ces conditions, la production laitière usinable doit se développer là où la production fourragère permet de maîtriser la production laitière et d'assurer un approvisionnement régulier sur la plus grande partie de l'année. Il s'agit des zones irrigables, ou des zones de cultures en sec les plus favorisées du Maghreb. Encourager la production de lait hors de ces zones permet de mieux approvisionner le secteur rural mais pas d'accroître la quantité de lait usinable.

L'élevage viande (bovin ou ovin) associé à la production céréalière est plus en mesure que la production laitière de faire face aux aléas des zones où il tombe moins de 4 à 500 mm. de précipitations. Il est donc clair que, de ce point de vue, l'Algérie (et la Tunisie dans une moindre mesure) a beaucoup moins de potentialités pour la production laitière que le Maroc, et qu'il serait vain de développer une politique très volontariste et très coûteuse hors de zones finalement assez réduites à l'échelle de la superficie agricole du pays.

Dire ceci, n'est pas nier l'existence de la production familiale de lait, liée à la propriété de quelques bovins, de race parfois laitière (ou tout au moins métissée), dont l'élevage est cependant plus finalisé par la production de viande, à partir de ressources fourragères extensives (chaumes, jachères, etc...). Cette production peut dans le meilleur des cas contribuer à alimenter les bourgs ruraux. En Algérie, très souvent, la production provenant de ces élevages est entièrement autoconsommée ou distribuée aux proches de la famille ou aux salariés agricoles.

Enfin, on ne peut souhaiter que se développent des «usines à lait» fortement appuyées sur l'approvisionnement extérieur en aliments du bétail (rappelons qu'en 1986, l'Algérie importait déjà 1 million de tonnes de maïs pour son élevage avicole).

Abaisser le déficit laitier en accroissant le déficit extérieur en aliments du bétail, mais aussi en équipements et technologies non disponibles, n'est pas forcément un pari gagnant, en terme de développement. L'importation de poudre de lait de pays à climat tempéré peut se révéler moins coûteuse. La seule stratégie de développement acceptable de la production laitière au Maghreb, consiste à intensifier cette production, sur la base des ressources fourragères nationales. Mais il faut admettre que cela ne peut se faire qu'à un coût plus élevé que ceux constatés en Europe et avec une certaine protection économique. L'exemple de l'évolution de la production marocaine illustre bien ce point de vue.

3. Lorsque l'on évoque les incitations au développement de la production laitière, on avance toujours la question des prix payés au producteur. Si ceci reste essentiel, et l'exemple

de la politique laitière marocaine en est une illustration, le développement de la production nécessite aussi:

— Un système de collecte adapté, à la fois à la diversité des situations de production, et à la finalité choisie pour valoriser le lait (transformation, approvisionnement urbain ou rural etc.).

— Un système d'approvisionnement en intrants performant, qu'il s'agisse d'aliments du bétail, de semences fourragères, d'achats de reproducteurs, etc.

— Des structures de productions adaptées. L'expérience montre que la production laitière se développe plus facilement dans des unités d'exploitations familiales avec un faible degré de division du travail, et une surveillance très individualisée des animaux. De ce point de vue, la transformation actuelle des structures d'exploitations algériennes peut permettre un meilleur développement de la production laitière dans le secteur irrigué géré jusqu'ici en très grandes unités.

— Enfin, une politique de développement technique réalisant la cohérence, entre le volontarisme lié à des objectifs technologiques et politiques, et la réalité des structures agraires (taille des unités, logiques de productions, logiques sociales et culturelles etc.).

Dans ces conditions l'encadrement rapproché des pro-

ducteurs (à la fois technique, gestion des approvisionnements et organisation de la collecte) peut conduire à des augmentations de productions importantes. Mais cette efficacité n'est atteinte que si on est capable d'agir sur l'ensemble des facteurs influençant la production laitière.

Bibliographie

EDDEBBARH, A. (1986): *Study and modeling of dairy cattle production systems in four areas of Morocco*, Doct. es Sc. Agron. IAV Hassan II, 245 p.

EDDEBBARH, A. (1985): *Situation de la production laitière au Maroc*, Doc. Renéot. Mutuelle Agricole Marocaine, 124 p.

F.A.O. *Annuaires de la production, Annuaires du Commerce* 1970-1987.

F.A.O. (1986): «Développement de la production fourragère au Maroc». *Etude du Centre d'Investissement, Rapport de synthèse*, 126 p.

F.A.O. (1988): «Programme de développement des productions fourragères et de l'élevage en Tunisie». *Rapport de synthèse. Etude du Centre d'Investissement*, 2 vol., 165 p.

MARA. (1988): «Consommation et dépenses des ménages 1984-1985». *Rapport de synthèse*, Royaume du Maroc, Ministère du Plan.

PLUVINAGE et al. (1988): «Fonctionnement d'exploitations agricoles de la Wilaya de Sidi Bel Abbès». *Publication CIHEAM/IAM, INRA, ITGC*, Alger, 61 p.

SWEDFARM, (1983): «Réseau du lait en Tunisie». *Rapport final, Ministère de l'Agriculture*, Tunis. 125 p.